

## Synthèse de la conférence du Jeudi 15 Avril 2021

### « Vers une Sobriété Numérique »

Cette conférence fait suite à celle du 23 novembre 2020 organisé par Disrupt' Campus Toulouse sur le numérique écoresponsable. Elle se positionne sur l'étape d'après, comment concilier transition numérique avec transition écologique ?

Intervenants :

- Frédéric Bordage, consultant, membre du Green IT
- Jacques OBERTI, Président de la communauté d'agglomération du Sicoval, co-auteur du Manifeste « Pour des territoires numériques responsables »
- Léo Donse, cabinet Espelia spécialisé dans l'accompagnement des collectivités territoriales
- Hervé Dumas, CTO de L'Oréal, co-pilote du groupe de travail Sobriété numérique du CIGREF
- Yaël Benayoun, consultante en sociologie, présidente de l'association « Le mouton numérique

En résumé :

- Le numérique représente aujourd'hui 4% de l'émission des gaz à effet de serre avec une croissance accélérée depuis 2010.
- Il engendre un épuisement alarmant des ressources abiotiques (notamment les métaux nécessaires à la production des équipements), non renouvelables.  
« *Nous sommes drogués du numérique, nous sommes dépendants d'une ressource épuisable.* » (Frédéric Bordage)
- Deux enjeux : réduire l'impact et économiser la ressource
- Quelques solutions : initier une transition en douceur vers un monde low tech ; fabriquer moins d'équipements mais qui durent plus longtemps - éco-concevoir (normes ISO 14062 et 14006) - arbitrer nos usages (définir nos priorités entre par exemple la santé et les loisirs...) - réparer, réemployer, recycler (ex. larebooterie.fr).  
La France peut montrer la voie à l'Europe : ex de l'indice de réparabilité obligatoire depuis janvier 2021 qui deviendra un indice de durabilité en 2024, projets de collecte des équipements consignés, de passeport produit numérique de seconde main.
- Les collectivités territoriales ont un rôle déterminant pour intégrer la sobriété numérique dans leur stratégie, pour changer leurs propres pratiques internes, et sensibiliser les citoyens, à condition de mettre des moyens à leur disposition et de mettre en synergie la nécessité de déployer l'accessibilité au numérique, aux services de la collectivité via le numérique (inclusion sociale, lutte contre l'illectronisme) avec la sensibilisation à son impact environnemental.
- Les entreprises notamment les grandes entreprises ont un rôle majeur 1/ en agissant auprès des fabricants et en poussant un écosystème circulaire, 2/ en limitant les usages, en conciliant les attentes de leurs utilisateurs avec la sobriété, dans un monde qui est de toute façon devenu numérique.

- Les collectifs citoyens ont le moyen d'alerter et influencer les entreprises, la recherche, les politiques en orientant les choix technologiques. Ex du collectif HOP qui a fait reconnaître l'obsolescence des équipements comme un délit.

- Le rôle de l'éducation est enfin indispensable : inclure la sobriété numérique dans les programmes scolaires.

- Enfin, n'attendons pas les contraintes réglementaires, faisons confiance aux start-up qui innovent ainsi qu'aux « pragmatiques du changement » comme le conclut Ronan Tournier, Professeur à l'université Toulouse Capitole et membre du comité directeur de Disrupt' Campus Toulouse.

### **Quelques références bibliographiques**

<https://www.greenit.fr/2020/09/22/sobriete-numerique-et-collectivites-territoriales-quels-enjeux/>

<http://club.greenit.fr/benchmark2020.html>

<https://www.adcf.org/articles-forum-2021-des-interconnectes-un-manifeste-pour-des-territoires-numeriques-responsables-%C2%BB-5904>

<https://www.cigref.fr/publication-sobriete-numerique-une-demarche-d-entreprise-responsable>

Yael Benayoun : « Technologies partout, démocratie nulle part : Plaidoyer pour que les choix technologiques deviennent l'affaire de tous » (Fyp, 2020)

Frédéric Bordage : « Sobriété numérique » (Buchet Chastel)